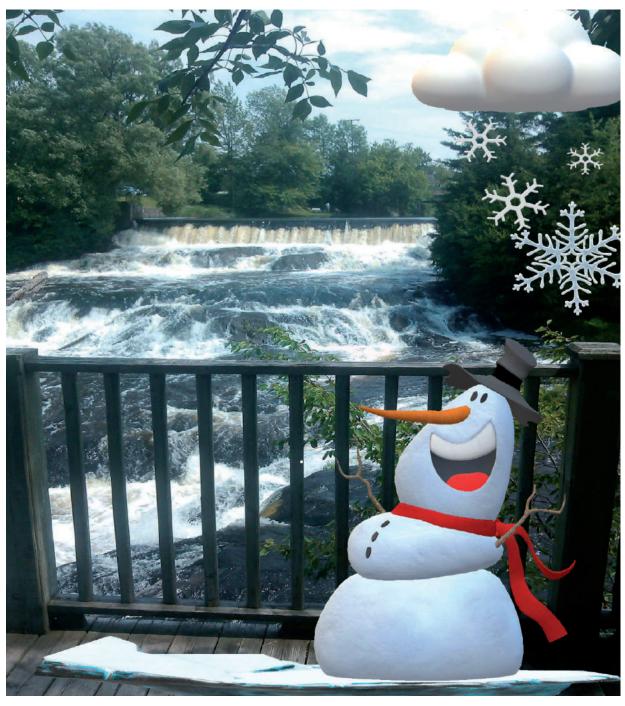
L'ÉCHO DES CHUTES

Le journal mensuel de Kingsey Falls

VOLUME XXXV NO. 2 Le 7 février 2020





ÉCHO DU CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau rôle foncier 2020-2021-2022 est entré en vigueur le 1^e janvier 2020. Ce nouveau rôle servira ainsi à la taxation annuelle que vous recevrez en février.

La valeur imposable du parc immobilier de Kingsey Falls est 244 569 000 \$, soit une hausse de 10,31 % par rapport au rôle précédent.

Ville de Kingsey Falls Variations sommaire des principales catégories d'immeuble									
Type d'immeubles	Valeurs 2020	Valeurs 2019	Variation 2019-2020	Proportion 2020	Proportion 2019				
Non résidientiel	36 176 239 \$	35 620 838 \$	1.56%	14.79%	16.07%				
Industriel	42 959 500 \$	39 738 900 \$	8.10%	17.57%	17.92%				
Immeuble 6 logements et +	5 108 200 \$	4 500 300 \$	13.51%	2.09%	2.03%				
Terrains vagues avec services aqueduc et égout sanitaire	832 000 \$	598 900 \$	38.92%	0.34%	0.27%				
Agricoles	25 053 500 \$	20 431 200 \$	22.62%	10.24%	9.22%				
Résiduelle (taux de base)	134 439 561 \$	120 818 162 \$	11.27%	54.97%	54.49%				
Total du rôle d'évaluation	244 569 000 \$	221 708 300 \$	10.31%	100.00%	100.00%				

Le conseil municipal a adopté le 13 janvier dernier un règlement de taxation pour l'année 2020.

Comme à chaque dépôt de nouveau rôle, les élus font l'exercice de baisser le taux de taxes du 100 \$ d'évaluation afin de garder un compte de taxes qui reflète le plus possible l'augmentation du coût de la vie.

C'est ainsi que le taux de base appliqué au secteur résidentiel et logements est passé de 0,813 \$ à 0,750 \$. Celui des terrains vagues desservis de 0,876 % à 0,750 \$. Quant au taux agricole, l'exercice a fait en sorte que le taux 2020 passe de 0,813 \$ à 0,680 \$. C'est la seule catégorie qui peut se trouver sous le taux de base lorsque nous utilisons les taux distincts. Les dernières catégories, l'industriel et le commercial passent de 1,967 \$ à 1,920 \$.

La ville a fait l'exercice très méticuleusement afin d'être juste et garder une certaine proportion des revenus engendrés dans chaque catégorie., tout en respectant les critères à suivre pour élaborer les taux distincts.

Les tarifs de services sont déterminés en fonction des dépenses engendrées par ces services et des redevances que nous recevons du gouvernement. Donc, en fonction des habitudes des citoyens concernant les matières résiduelles, plus vous réduisez le contenu de votre bac noir moins nous payons de frais au site d'enfouissement et plus vous utilisez les bacs de recyclage et de compostage plus nous recevons de redevances pour les bonnes habitudes des citoyens. Pour que ce tarif soit à la baisse année après année, il faut continuer à diminuer l'utilisation du bac noir.

L'augmentation ou la diminution au niveau des tarifs aqueduc et égout est, elle aussi, engendrée par les dépenses pour le fonctionnement de ces services. Année après année, les produits utilisés, l'entretien de même que les formations des employés affectés à ces services doivent être maintenus en tout temps pour assurer la qualité de nos équipements.

- Tarif aqueduc: 97,91\$ - Tarif égout: 87,12\$ - Matières résiduelles: 156,21\$

Hôtel de ville Heures d'ouverture :

15. rue Caron Lundi au ieudi : 9 h à midi et 13 h à 16 h

Kingsey Falls QC J0A 1B0 Vendredi: 9 h à midi

Téléphone : 819 363-3810
Télécopieur : 819 363-3819

Courriel: villedekingseyfalls@kingseyfalls.ca

Site Web: www.kingseyfalls.ca



Kingsey Falls, un regard "vert" l'avenir!

SESSION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à la résolution no 19-238, la session régulière du mois de mars se tiendra le lundi 2 mars 2020, à 19 h 30.

COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES

La collecte des matières compostables se fera les vendredis 14 février et 13 mars 2020. À compter du 3 avril jusqu'au 27 novembre, cette collecte se fera à tous les vendredis.

Note : Nous vous rappelons que les bacs doivent être placés au chemin la veille au soir.

UN BAC EST BRISÉ?

Nous vous informons que lorsque votre bac de déchets (noir), de matières recyclables (vert) ou de matières putrescibles (brun) est brisé lors de la collecte, vous êtes invités à communiquer avec l'hôtel de ville, 819-363-3810, pour nous en informer. Un employé ira constater le bris et réparera ou remplacera le bac, selon le besoin. Les bacs seront réparés ou remplacés seulement s'ils ont été achetés à la ville.

DÉNEIGEMENT DES BORNES-FONTAINES

Nous remercions les contribuables qui déneigent les bornes-fontaines tout en dégageant leur cour. Même si les employés municipaux dégagent les bornes-fontaines le plus tôt possible après une chute de neige, nous demandons à ceux qui ne désirent pas les dégager de ne pas

les ensevelir sous la neige en pelletant ou en nettoyant leur entrée avec une souffleuse. Cela pourrait augmenter le délai d'intervention des pompiers lors d'un incendie. Merci de votre collaboration.

DÉNEIGEMENT DES ENTRÉES

Afin d'éviter des inconvénients et des accidents, nous vous demandons de ne pas mettre la neige de vos entrées de cour dans la rue ou sur le trottoir. En durcissant, ces amas

de neige peuvent endommager l'équipement de déneigement et même causer des blessures à l'opérateur. Ces amas peuvent également causer une déviation imprévue de l'équipement et causer une collision avec un véhicule circulant en sens inverse.

INTERDICTION DE STATIONNER DANS LES RUES PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE

Nous rappelons à la population, qu'en vertu de l'article 49 du Règlement général G-100 de la Ville de Kingsey Falls, il **est interdit** de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public ou un stationnement public de la municipalité **entre 00 h 00 et 7 h 00, du 1**^{er} **novembre d'une année au 1**^{er} **avril de l'année suivante**. Ce règlement vise à assurer le dégagement rapide des voies de circulation et des trottoirs.

DÉPÔT POUR APPAREILS ÉLECTRONIQUES









Toujours soucieuse de participer à la protection de l'environnement, la ville a signé une entente avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE) pour un point de dépôt destiné aux appareils électroniques comprenant les articles suivants :

- Ordinateurs portables et de bureau;
- Périphériques d'ordinateur et de consoles de jeux vidéo;
- · Dispositifs d'affichage;
- Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques;
- Appareils cellulaires et téléavertisseurs;
- Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau;
- Équipement TI posé au sol;
- Systèmes audio/vidéo portables/personnels;
- · Systèmes audio-vidéo non portables;
- Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules;
- Ensembles de cinéma maison.

Consultez la liste complète à recyclerMESelectroniques.ca/qc.

Ce dépôt est situé au garage municipal, 57 boul. Kingsey. La collecte s'adresse aux secteurs résidentiel, commercial et industriel.

<u>DÉPÔT POUR LAMPES FLUOCOMPACTES ET TUBES FLUORESCENTS</u>

Dans son souci de protéger l'environnement, la ville met à la disposition de ses citoyens un dépôt destiné aux lampes fluocompactes et tubes fluorescents. Ce dépôt est situé du côté droit du garage municipal, situé au 57 boul. Kingsey où la ville a installé une armoire pour l'entreposage sécuritaire de ces lampes et tubes. Nous demandons donc votre collaboration pour trier correctement les lampes fluocompactes et tubes fluorescents, non cassées et sans emballage, dans les compartiments identifiés à cette fin. Veuillez prendre note que pour des quantités trop importantes de tubes fluorescents, des frais pourront être exigés. Vous trouverez des informations additionnelles concernant le programme RecycFluo sur le site www.recycfluo.ca.

PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

L'inspectrice en bâtiment, Mme Heidi Bédard, est disponible le mercredi seulement. Nous suggérons donc aux personnes qui prévoient faire des rénovations ou de la construction tôt au printemps de présenter leur demande à l'avance afin d'éviter des désagréments liés à l'impossibilité d'obtenir un permis à temps pour les travaux. Nous vous suggérons de prendre rendez-vous avec l'inspectrice en bâtiment, en communiquant au bureau municipal au 363-3810, vous évitant ainsi des attentes. Vous pouvez trouver les formulaires de demande de permis sur le site Internet de la ville : www.kingseyfalls.ca.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX D'ARTHABASKA (SPAA)

La Ville de Kingsey Falls a conclu une entente avec la Société protectrice des animaux d'Arthabaska pour percevoir le coût des licences d'animaux et appliquer le règlement concernant les animaux.

Nous vous invitons donc à communiquer avec eux en ce qui concerne la gestion des plaintes et des licences. L'adresse de la SPAA est le 691, rue de l'Acadie à Victoriaville (dans le parc industriel). Téléphone : 819-758-4444, Site internet : www.spaavic.com.



Heures d'ouverture :

Lundi-mardi-mercredi-jeudi : 12 h 00 à 17 h 00; Vendredi : 12 h 00 à 19 h 00; Samedi-dimanche: 11 h 30 à 15 h 30.

NUMÉRO POUR URGENCE MUNICIPALE

Pour signaler une *urgence* MUNICIPALE SEULEMENT (aqueduc, égout, voirie), en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal, composez le numéro 819-363-3815. Pour les autres urgences (incendie, ambulance), composez le 9-1-1.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



ADOPTION DE RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée que le conseil municipal de Kingsey Falls a adopté lors d'une session ordinaire tenue le 13 janvier 2020 le **Règlement n° 2020-01 – Taux de taxes pour l'exercice financier 2020.** Ce règlement entre en vigueur le 7 février 2020, date de sa publication.

Copie de ce règlement est disponible pour consultation pendant les heures d'ouverture, à l'hôtel de ville situé au 15, rue Caron.

Donné à Kingsey Falls, le 7 février 2020

Annie Lemieux

Directrice générale et greffière



Avis public adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum

Second projet n° 2020-04, adopté le 3 février 2020, modifiant le règlement de zonage no^o09-02.

1 Objet du projet et demandes de participation à un référendum.

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 3 février 2020, le conseil de la Ville a adopté un second projet de règlement modifiant le règlement de zonage.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Ainsi, une demande relative à apporter une modification au plan de zonage secteur urbain :

- Agrandissement de la zone 14-H
- Diminution de la zone 11-i.

Peut provenir de ces zones et des zones contiguës à celles-ci.

2 Description des zones

Les zones visées sont la zone 14-H qui est situé à l'intersection de la rue Tardif et de la rue des Merisiers, ainsi que la zone 11-i qui est situé à l'intersection de la rue Tardif et du boulevard Kingsey.

3 Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la Municipalité au plus tard le 17 février 2020;
- être signée par au moins douze personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4 Personnes intéressées

- 4.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 3 février 2020 :
 - être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
 - être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.
- 4.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.
- 4.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 3 février 2020 est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5 Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6 Consultation du projet

Le second projet peut être consulté à l'hôtel de ville, du lundi au jeudi de 9 h à 16 h.

Donné à Kingsey Falls, ce 7 février 2020.

Annie Lemieux, directrice générale et greffière



EMPLOIS D'ÉTÉ

La Ville de Kingsey Falls offre des emplois d'été dans les domaines suivants :

- > Animateur au camp de jour pour les jeunes;
- Coordonnateur pour le camp de jour : Intervenant(e) en éducation spécialisée ou psychoéducation pour le camp de jour (cours terminé ou 2 ans de complétés) ou autres formations ou expériences pertinentes;
- Journalier aux travaux publics.

Conditions d'emploi :

- L'étudiant doit être aux études durant l'année 2019-2020 et être inscrit pour l'année scolaire 2020-2021.
- Il doit s'engager à assumer son emploi pendant toute la durée prévue. (30-40 heures par semaine, pour 7 semaines)
- Il doit faire preuve de dynamisme, d'assiduité et être responsable.
- Pour le camp de jour : obligation de suivre la formation en animation camp de jour. L'inscription sera payée par la ville.

Salaire:

Le salaire sera fixé selon les conditions de la Ville de Kingsey Falls.

Les étudiants sont donc invités à faire parvenir à l'hôtel de ville, **au plus tard le 9 mars 2020 à 16 heures**, leur curriculum vitæ accompagné du <u>formulaire à compléter</u> disponible à l'hôtel de ville (ouvert de 9 h à midi et de 13 h à 16 h du lundi au jeudi et de 9 h à midi le vendredi), et sur le site internet de la ville.

Kingsey Falls, le 7 février 2020 Annie Lemieux, directrice générale et greffière

SEAU DE CUISINE

Soucieuse de l'environnement et dans le but de réduire l'enfouissement des déchets, la Ville de Kingsey Falls offre à ses citoyens le seau de cuisine pour le transfert des déchets de table au bac à compost.

- Sa forme ovale permet un nettoyage facile et complet:
- Le seau se place dans l'évier et va au lave-vaisselle;
- Le volume de 7,5 litres permet de vider le seau deux à trois fois par semaine;
- Le verrou à déclic et le couvercle à double rebord de 360° sont des barrières efficaces contre les mouches et les odeurs:
- Le seau de cuisine peut être accroché sur le revers de la porte d'armoire ou le déposer sur le comptoir.

Vous pouvez vous procurer votre seau gratuitement en vous présentant à l'hôtel de ville, situé au 15, rue Caron, aux heures d'ouverture.

Un seul seau sera donné par logement sur présentation d'une pièce d'identité.





LE MONOXYDE DE CARBONE (CO)

Chaque année, un nombre élevé d'intoxications au monoxyde de carbone (CO) se produisent sur le territoire québécois. Ce phénomène semble survenir plus particulièrement lors de la saison froide lorsque les appareils de chauffage fonctionnent à plein régime et que des abris temporaires pour les véhicules sont installés.



LES SOURCES DE CO

- ✓ Les appareils de chauffage non électrique
- ✓ Les véhicules à moteur à combustion
- ✓ Les appareils fonctionnant au gaz naturel ou au propane
- ✓ Les outils et appareils fonctionnant à l'essence
- ✓ Certains appareils de plein-air

COMMENT SE PROTÈGER

- ✓ Installer un avertisseur de monoxyde de carbone
- ✓ Faire ramoner votre cheminée annuellement
- ✓ Maintenez vos appareils de chauffage en bon état (non électrique)
- ✓ Ne jamais laisser une voiture en marche dans le garage (même si la porte est ouverte)
- ✓ Ne jamais utiliser un barbecue au propane ou une chaufferette temporaire au gaz à l'intérieur

LES PRINCIPAUX SYMPTÔMES D'UNE INTOXICATION AU CO

Maux de tête Confusion mental Perte de conscience Nausées Vertiges

SI VOTRE AVERTISSEUR DE CO ÉMET UN SIGNAL

- ✓ Évacuez rapidement les lieux
- ✓ Composez le 9-1-1.
- ✓ Ne retournez pas à l'intérieur des lieux; attendez l'autorisation d'un expert

Pour de plus amples informations, veuillez visitez le site internet du ministère de la sécurité publique à l'adresse suivante :

ÉCHO URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Vous prévoyez effectuer des travaux de construction, de rénovation, d'installation de piscine ou autres...

RAPPEL IMPORTANT

Avant de procéder à tous travaux, informez-vous auprès de la Municipalité puisque vous aurez certainement besoin d'un permis ou d'un certificat d'autorisation pour les travaux suivants :



- Construction, rénovation, restauration, réparation de bâtiment
- > Démolition ou déplacement de bâtiment
- Construction, installation et déplacement de toute enseigne
- Piscine ou spa
- Clôture, haie ou galerie
- Changement d'usage ou de destination d'un bâtiment ou d'un terrain ou d'une partie de ces immeubles
- > Toute opération d'excavation du sol, de remblai ou de déblai
- Implantation d'installations septiques
- > Foration d'un puits
- Abattage des arbres (zone agricole)
- > Enlèvement de la couverture
- Tous travaux à être effectués, exercés ou implantés sur la rive d'un lac ou d'un cours d'eau, à l'intérieur de la bande de protection riveraine, ou qui empiète sur le littoral
- Implantation de tout usage temporaire ou de toute construction temporaire, sauf les abris d'hiver pour véhicules, les clôtures à neige, les abris ou roulottes d'utilité localisées sur les chantiers de construction
- > Toute vente de garage
- Opération cadastrale

Nous vous rappelons de l'importance de vous préparer tôt dans la planification de vos travaux puisque des délais sont à prévoir pour l'obtention de votre permis ou de votre certificat d'autorisation. Un permis de construction est délivré dans les 30 jours suivant le dépôt de la demande et des documents exigés et un certificat d'autorisation dans les 60 jours suivant le dépôt de la demande et des documents exigés.

Bien que nous tentions de répondre rapidement à vos demandes, les délais peuvent varier selon la période d'achalandage.

Avant d'entreprendre des travaux, renseignez-vous et planifiez!

Heidi Bédard Inspectrice en bâtiment et en environnement 819-363-3810, poste 3830 batiments@kingseyfalls.ca



ÉCHO CORPORATION DES LOISIRS



On Sort PRENDRE L'AIR!

Du 17 janvier au 9 mars 2020





Marche sous es étoiles (adultes et enfants)

Seul ou en famille, profitez de nos beaux sentiers de marches. Rendez-vous : pitta cyclable coin rue Lajeunesse et boulevard Kingsey **Vendredi 1 (Jahvier** (apportez votre lampe frontale) Activité supervisée de 18 h à 19



Patinage musical

Venez patiner en famille sur l'anneau de glace du parc municipal au son de la musique

Dimanche 9 février 13 h à 14 h (Si la température le permet)



Hockey Bottine « la ligue du vieux poêle » 40 ans et +

Partie amicale de hockey bottine des Olds Timer sur la patinoire du parc municipal, pour inscription 819-363-3833 ou René Dion 819-352-3149 **Samedi 22 février** de 13 h à 15 h30



La Grande Course

TROTTINETTE DES NEIGES

Fais-toi une équipe, 2 personnes /équipe, 7 ans +

Inscription sur place, parc municipal Samedi 22 février de 13 h à 15 h30

Pour information : Martine Côté

Coordonnatrice des loisirs

819-363-3833, loisirs@kingseyfalls.ca



ÉCHO CORPORATION DES LOISIRS

6e ÉDITION

22 février 2020





Carnaval de Kingsey Falls « On Fête l'Hiver »

Organisé par la Corporation des Loisirs de Kingsey Falls

Programmation



Activités pour les enfants, les ados et les adultes au parc municipal : 11 hà 16 h Sculpture sur bloc de neige – Château de neige - Confection de bonhommes de neige - Peinture sur neige - Go-Kart à pédales- Films d'animations

11 h à 16 h30 Nourriture & breuvages (Pavillon des loisirs), seul kiosque payant, Hot-dog grill cheese –popcorn, café – chocolat chaud)

13 h et 15 h Tire sur la neige et guimauves sur le feu



13 h à 15 h30 Partie amicale de hockey éponge 40 ans + (Inscription 810-352-3149, René Dion)





13 h à 15 h30 LA GRANDE COURSE (trottinette des neiges)





13 h à 16 h Maquillage pour enfants

Promenade en voiture tirée par des chevaux

Tours de traîneau à chiens





Feux d'artifice 17 h 45





Souper Spaghetti du carnaval, salle municipale, 7 rue Tardif 18 h

1 coupe de vin sera offerte à chaque adulte (18 ans+)

Coûts: 0 à 4 ans: gratuit - 5 à 9 ans: 7,50 \$/personne-10 ans et plus: 15,00 \$/personne

Plus de \$ 1,000 en prix, 1 billet = une chance de gagner Date limite pour vous procurer des billets : vendredi 14 février ,15 h

Les billets sont en vente au bureau des loisirs situé à l'hôtel de ville.

Soirée en musique (pour tous) 19 h 30

> En vente sur place : Bière, vin, eau gazéifiée, eau, boissons gazeuses, jus, chips Info: Martine Côté, 819-363-3833, loisirs@kingseyfalls.ca

ÉCHO SPORTIF

CLUB DE PÉTANQUE DE KINGSEY FALLS

Les rencontres régulières sont les LUNDI et les inscriptions de 18:30 à 18:45.
 Les retardataires peuvent jouer seulement si nous avons des équipes (6 boules).

*** JOYEUSE ST-VALENTIN ***

Le classement des membres de la pétanque de Kingsey Falls.

*** TOURNOI DU 11 janvier 2020 ***

Championnat: 1^{re} Lucie Hémond

2e Donald Morency

Consolante : 2^e Joël Cotilaz

<u>Réconciliante</u>: 2^e Guylaine Desrochers

2^e Alain Prévost

FÉLICITATIONS À TOUS NOS GAGNANTS

Merci à nos membres qui ont participé au tournoi du 11/01/2020 :

Barbara Filion, Norbert Vaillancourt, Pierrette Ménard, Rolland Vaudreuil, Laurence Aucoin, Colette Zakrevsky, Marc Bougie, Charles Edouard Prince et Claudette Guitard.

PROCHAIN TOURNOI: Le 8 février 2020 (1 capitaine , 2 piges)

N.B. A VENIR *** Le 14 mars 2020 (1 capitaine, 2 piges)

En ce beau mois de février « BIENVENUE À TOUS LES AMOUREUX »

Info: Laurence Aucoin (prés.) 819-839-3126. Claudette Guitard (s.trés.) 819-806-0133. a/s Lucie/Louisette Gagnon.

Inscription 2020 pour soccer compétitif

Pour les jeunes de 10 à 18 ans (nés entre 2002 et 2010) désirant jouer au soccer cet été.

Date d'inscription à Kingsey Falls : dimanche le 16 février de 10h00 à 12h00 au Pavillon des Loisirs au 2 rue Pinard.

Le joueur devra se présenter lors de l'inscription pour la prise de photo de son passeport de soccer.

Pour chacun des joueurs à inscrire vous devez avoir:

- ✓ Un chèque d'inscription (postdaté le 15 mars 2020 au plus tard)
- ✓ Un chèque de dépôt d'équipement de 50\$ daté du 1er septembre 2020.

Au plaisir de vous revoir,



ÉCHO SPORTIF

PATINOIRE EXTÉRIEURE ET ANNEAU DE GLACE AU PARC MUNICIPAL



ANNEAU

PATINOIRE

A Sala	Patinage libre	Patinage libre	<u>Hockey</u>
du lundi au vendredi inclusivement :	18 h à 21 h	18 h à 19 h 30	19 h 30 à 21 h
le samedi et le dimanche :	13 h à 21 h	13 h à 14 h 30	14 h 30 à 18 h
		18 h à 19 h 30	19 h 30 à 21 h

Prenez note que les samedis et dimanches matin, on peut patiner mais le bâtiment de service n'est pas ouvert et il n'y a aucune surveillance. Les patineurs s'y engagent à leurs risques. Si la situation le requiert, il est possible qu'il y ait du déneigement et de l'arrosage les samedis et dimanches matin. On demande alors aux patineurs de libérer la glace pour accélérer le travail des employés.



On peut mettre ses patins dans un bâtiment chauffé qui dispose de toilettes.

Si la température le permet, ces installations seront ouvertes de 13 h à 21 h, les journées pédagogiques et durant la semaine de relâche scolaire, du 2 au 6 mars.

























<u>PISTES DE SKI DE FOND ET DE MARCHE</u>

Cette année encore, la municipalité entretient un réseau de pistes de ski de fond et de marche. Nous vous rappelons que ces pistes sont destinées **exclusivement au ski de fond**. Pour la marche, vous pourrez utiliser les sentiers destinés aux chevaux et aux marcheurs ou la piste cyclable.



Il est <u>strictement interdit</u> d'utiliser les pistes de ski de fond et les sentiers pour les chevaux pour faire du VTT ou de la motoneige.





Une carte en couleur indiquant les sections des pistes réservées aux skieurs et celles réservées aux chevaux et aux marcheurs est disponible au bureau municipal ou sur le site internet de la ville au www.kingseyfalls.ca.

ÉCHO CALENDRIER

Février 2020

Samedi	32	8	15	53 22 Carnaval d'hiver	⁵⁰ 29
Vendredi		2 88	45 14 46 St-Valentin Compost	52 21	59 28 60
Jendi	Récupération	37 6	13 Récupération	20 ordures	27 Récupération
Mercredi		36 9E	12 44		57 26 ⁵⁸ Date de tombée Edd
Mardi		4	11	49 18	56 25 ⁵⁷ Date
Lundi		ession cor	41 10 42	17	55 24 ⁶
Dimanche		33 2 34 8	40 9	47 16 48 Heure du conte Bibliothèque	54 23

ÉCHO CALENDRIER

Mars 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jendi	Vendredi	Samedi
~	62 2	2 63 94	4	65 5	99	2 29
	SEM	AINER	ELÂCHE	SCOLAIR	IRE	
	Session conseil			Ordures		
8 9	6 69	70 10 71	71 72	12 73	13 74	14
				Collecte plastique		
			•	l Š	Compost	
75 15 76	⁷⁶ 16 ⁷⁷	17 77	18 79	19	80 20 81	81 21
				Ordures		
82 22	83 23	84 24	85 25 86	26	87 27	88 28
				Récupération		
89	30 91	91				
	Date de tomk	Date de tombée EDC : 1 er avril 2020	2020			

- 15



BIBLIOTHÈQUE DE KINGSEY FALLS

13 Rue Caron Kingsey Falls QC JOA 1B0 Tél: 819-363-3818

Allez visiter notre page facebook !!!

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit pour tous les résidents de Kingsey Falls.

À VOTRE DISPOSITION À VOTRE BIBLIOTHÈQUE

- -Coin lecture
- -Café et chocolat chaud \$1.00
- -Internet sans-fil gratuit
- -Chute à livres
- -Bac pour piles usagées
- -Photocopie \$0.45 ch.



À LA BIBLIO, ON EST ÉCOLOS! APPORTEZ VOTRE SAC RÉUTILISABLE

UNE BIBLIOTHÈQUE EN RÉSEAU C'est aussi plein de services

en ligne gratuits!

Avec votre numéro d'usager et un NIP

vous pouvez :

- -Renouveler un prêt
- -Réserver un document
- -Demander un prêt entre bibliothèque
- -Avoir accès à une multitude de livres et de ressources numériques

NOUVEAUTÉS

Romans adultes Il était une fois dans la friend zone

Les abysses

L'orpheline de Manhattan t.2: Les lumières de...

Serge Savard, Canadien jusqu'au bout

Les liens du mensonge Indiscrétions chez le psy

Plus que parfait

Un parfum de rose et d'oubli

Disko

Un autre jour

Labonté-Chartrand, Martine

Dupuy, Marie-Bernadette

Cantin, Philippe McKenzie, Catherine Petit Isabelle Steel, Danielle Hall Kelly, Martha Malo, Mo

Musso, Valentin

Romans jeunes Emma et Jacob: Du sirop pour les robots

L'héritage de l'Épouvanteur t.16

Albums La véritable histoire du grilled cheese

Silence, c'est l'hiver! Thelma la licorne: Le retour

Hé, l'ours!

Du chocolat chaud pour les grenouilles? Fafounet et la Saint-Valentin Cybelle et Zed: Une surprise de taille! Cybelle et Zed: Sur les traces du petit yéti

B.D. Game Over t.18: Bad cave

Mort et déterré t.1: Un cadavre en cavale

Louca t.7: Foutu pour foutu

NOUVEAU PROGRAMME À VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Les trousses S'AMUSER, LIRE ET GRANDIR. Ces ensembles de documents et jeux s'adressent aux gens éprouvant des difficultés en lecture (dyslexiques, gros caractères) ou simplement pour développer le plaisir de lire!



TIRAGE DE DEUX (2) LOCATIONS GRATUITES À CHAQUE MOIS.

Les gagnants pour le mois de:

Janvier Monique Perrault

Marthe Blain

Atelier de tricot :

Venez tricoter avec nous

dans une ambiance décontractée à tous les jeudi dès 13:30 hrs. Bienvenue à tous et toutes !

UNE NAISSANCE UN LIVRE

Abonnez votre enfant d'un an ou moins et obtenez la trousse

du "bébé-lecteur".



Vous avez un talent ou une passion à nous faire découvrir ? La vitrine est là pour vous. Quatre (4)

expositions différentes par année.



Documents adultes : 4 pour \$2.00 Format poche : 10 pour \$1.00 Documents jeunes : 10 pour \$1.00

Nous acceptons les dons de livres !!!

NOUVEAU SERVICE

<u>AVIS DE COURTOISIE</u>: vous recevrez un avis 3 jours avant la date d'échéance de vos prêts. Il suffit d'ajouter votre adresse courriel à votre dossier d'usager!

Cahiers thématiques à l'intention des proches aidants disponibles à la bibliothèque ou en ligne : biblioaidants.ca

Gagnants tirage des Fêtes

La fille de Vercingétorix: Juliette Fournier

Soupers rapides: Rolande Girardin

Guinness World Records 2020: Edouard Faubert

Coffret Je découvre les animaux du monde: Garderie aux petits câlins

Toutou CQLM: Lorenzo Duchesne

Mon journal intime Alice et moi: Jade Bossé

Sacs réutilisables: Michäel Gauthier, Philippe Grandmont

Matthew Lessard, Daruma Gauthier, Lauryanne St-Laurent

Nicolas Choquette

Loupe/lampe de lecture: Maryse Ménard, Marie-Pom Roby

Horaire				
	AM		PM	SOIRÉE
LUNDI				18:30 hres à 20:00 hres
		_		
MARDI	9:00 hres à 12:00 hres	L	13:00 hres à 17:00 hres	18:30 hres à 20:00 hres
MERCREDI				18:30 hres à 20:00 hres
JEUDI			13:00 hres à 17:00 hres	

L'équipe des bénévoles ainsi que Sonya Leroux , coordonnatrice





CONCOURS LE CHOIX DES LECTEURS 2019

Du 1^{er} au 29 février 2020, vous êtes invités à participer au concours *Le Choix des lecteurs* en votant pour votre roman favori parmi les six finalistes suivants* :

- France Lorrain, À l'ombre de la mine, tome 1
- Jean-Pierre Charland, Le clan Picard, tome 1
- Marjolaine Bouchard, Les belles fermières
- Lise Bergeron, Le fardeau de Jacob
- Rosette Laberge, Rue principale, tome 1
- . Michel Langlois, Le temps de le dire, tome 5

Le Choix des lecteurs est un prix remis à l'auteur d'un roman qui a été publié au Québec durant les deux dernières années et qui figure parmi les romans les plus empruntés en 2019 par les usagers des bibliothèques membres du Réseau BIBLIO CQLM et des bibliothèques membres de l'Association des bibliothèques publiques de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

L'auteur gagnant sera invité à prononcer des conférences dans quelques-unes des bibliothèques participantes au cours de la prochaine année.

En votant, vous courez la chance de gagner lot de livres d'éditeurs québécois!

L'équipe de la bibliothèque

* Coupons de participation disponibles à la bibliothèque. Pour participer, vous devez être abonné à la bibliothèque et être âgé de 13 ans et plus.



ENTREZ DANS L'ESPACE VIRTUEL DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

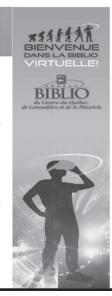
C'est tout nouveau à votre bibliothèque! Nous disposons maintenant d'un casque de réalité virtuelle. Partez à la découverte, jouez, apprenez, rêvez, explorez!

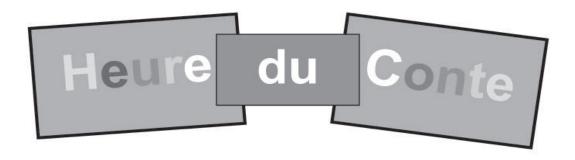
Plusieurs applications sont offertes afin de rejoindre toutes les clientèles, selon des intérêts variés. Jeunes et moins jeunes auront beaucoup de plaisir à faire des découvertes tout en s'amusant.

Venez explorer les fonds marins, visiter l'annexe secrète d'Anne Frank, marcher sur la lune, apprendre une nouvelle langue, assister à un spectacle du Cirque du Soleil et bien plus encore. Tout un nouveau champ de possibilités s'offre à vous.

Le personnel de votre bibliothèque pourra vous guider. N'hésitez pas à nous interpeller.

L'équipe de la bibliothèque





À la bibliothèque de Kingsey Falls

Le dimanche 16 février 2020



Les enfants auront la chance d'entendre la lecture d'un merveilleux conte qui saura éveiller leur imaginaire. Par la suite, la réalisation d'une courte activité artistique en lien avec l'histoire leur sera proposée.

Bienvenue à tous!

Bource image: https://www.lesenfantsroy.com/2-les-contes-de-la-petite-boutique



LEGO EN FOLIE

Bonjour, je m'appelle Daruma Gauthier et j'ai 11 ans. L'une de mes passions est les briques Lego. Je collectionne les Ninjago, les City et les Technics. J'ai aussi mes propres créations qui seront présentées à la bibliothèque.

ÉCHO MAISON DES JEUNES



Maison des jeunes de Kingsey Falls

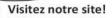
14 rue Pierre-Janelle Kingsey Falls , QC JoA 1B0

(819)-363-3817

kingseyjeunesse@cablovision.com

web: mdjkingsey.sitew.ca







Activités à venir en février

dimanche	lundi	mardi	mercredi	Jeudi	vendredi	Samedi
2	3	4 glissade	5	6	7 Moitié-moitié	8 tournoi
9	10 glissade	11	12	13 Vente de	14 Roses	15 Fermé
16	17 Conseil des jeunes	18	19	20 Soirée Discussion	21 Sentier patin Érable rouge	22 ouvert
23	24	25	26	27	28	29 fermé

Un mois de mars qui s'annonce bien garni!!!

*Une belle semaine de relâche est en construction pour vos adolescents!

*Renouvellement des cartes de membres

*Une Assemblée générale annuelle qui promet d'être bien divertissante!

Vous n'avez pas commandé vos roses....nous en vendrons une petite quantité à la salle municipale ; jeudi le 13 février à partir de 18h



ÉCHO AFEAS



SOIRÉE DE JEUX DE SOCIÉTÉ

La rencontre du 15 janvier dernier a eu lieu à la Résidence St-Aimé.

Toutes les membres présentes, ainsi que quelques résidentes,
ont eu beaucoup de plaisir à participer à des jeux
de société. Cette activité est sûrement à refaire.

JOURNÉE DE LA FEMME

Cette année, la journée de la femme sera soulignée le 6 mars prochain à la salle des Cantons de Warwick. Un souper et une soirée dansante sont au rendez-vous. Le coût est de \$40.00 par personne et payable lors de notre rencontre du 19 février.

ENCAN - TROC LE 19 FÉVRIER 2020

À notre rencontre du 19 février prochain, nous ferons un Encan-Troc. Veuillez apporter trois (3) objets en bon état que vous ne désirez plus. C'est un rendez-vous le 19 février 2020 à 19:30 hrs à la salle des aînés (Fadoq).

BON MOIS DE FÉVRIER À TOUS !!!



ÉCHO CULTUREL

Au T-bar

Jeanne, Liane et Marthe

- Regarde, c'est facile. Le monsieur va prendre la barre et la placer sous tes fesses, mais, oublie pas, il ne faut pas t'asseoir sinon tu vas tomber. T'auras tes bâtons dans une main et tu tiendras la barre de l'autre.
- OK, mais si je tombe ?
- Ben, oui. Ça se peut. Si tu tombes, enlève-toi du chemin. Moi, je serai juste derrière et je me laisserai tomber aussi. Pis on va recommencer, c'est tout !
- OK.
- Tu vas voir, ça va bien aller.

Son garçon pratique le ski alpin depuis qu'il n'a pas tout à fait 3 ans. Déjà, deux hivers à son actif. Deux hivers où ils prenaient le siège remonte-pente ensemble. Comme Pierrot était trop petit pour débarquer, Claire le prenait sur sa hanche afin de lui éviter une chute. Elle le déposait au bout de son erre d'aller sans jamais être tombée. Malheureusement, Pierrot est devenu un peu trop lourd même s'il n'est toujours pas assez grand pour descendre du siège sans danger. Elle a donc décidé d'utiliser le T-bar avec lui.

Le T-bar est la meilleure option surtout par temps froids. Contrairement aux sièges où, immobiles et suspendus dans les airs, les vents gèlent les skieurs, le T-bar les oblige à rester alertes et actifs, les skis au sol. Toutefois, il y a un inconvénient majeur pour la maman. Pendant que le garçon reçoit la barre à la hauteur de ses fesses, elle, plus grande, la reçoit juste un peu au-dessus des genoux. Quand ils arrivent tout en haut, Claire se sent les jambes tellement molles, au point de douter d'avoir l'énergie nécessaire pour skier toute la journée! D'où l'idée de faire la montée séparément. Ainsi, tout se passe comme elle l'avait prédit jusqu'à ce que les craintes de Pierrot se réalisent et qu'il se retrouve étalé de tout son long!

- T'es sur la piste, essaies de te tasser.
- J'peux pas.

Une fois à sa hauteur, elle relâche la barre pour lui venir en aide. Empêtrés dans la neige profonde avec leurs skis et leurs bâtons, ils déploient d'immenses efforts pour dégager la piste et éviter ainsi de faire tomber les skieurs suivants. Elle n'avait pas prévu que la neige non damée en dehors du trajet du T-bar ne supporterait pas leur poids. Les skis et bâtons se mêlent et s'enfoncent, les enveloppant dans la neige folle qui entrave leur déplacement. Claire a le fou rire qui épuise rapidement toute l'énergie dont elle a besoin pour les sortir de ce pétrin. Une fois remis de leurs émotions, ils reprennent la file pour une deuxième tentative.

- Je t'ai vu tomber et je crois avoir une bonne idée.

Pendant l'attente, Claire lui dévoile sa stratégie. Pierrot n'est pas très convaincu, mais faute d'alternatives à suggérer à sa maman, il tentera de suivre les consignes. Le manège reprend donc et les deux skieurs s'engagent dans la montée. Lentement, voyant venir le fameux point de chute, elle est sur le qui-vive, et ce qui devait arriver arriva. Le garçon plonge, tête première, exactement au même endroit que précédemment, les mains au sol et les fesses dans les airs!

Ne bouge pas! Reste dans cette position, je vais t'attraper.

Pendant que son T-bar s'approche lentement, elle écarte ses skis avec précautions dans le but de l'accueillir dans son giron. À son niveau, elle passe son bras libre sous le garçon en l'aidant à se relever. La manœuvre est une réussite presque totale, un de ses bâtons étant resté derrière. Des témoins de leur cascade qui n'est pas passée inaperçue expriment leur joie par des « bravos » bien sentis. La mère et le fils sourient avec fierté.

En haut du mont, la passagère qui suivait derrière leur remet le bâton abandonné avec un grand sourire. Finalement, la montée est un succès absolu. Claire avait saisi la meilleure façon d'utiliser le T-bar avec son fils. Ils vont monter à deux, Pierrot sera dorénavant appuyé sur sa maman, tous les deux sur le même côté du T-bar.

CLINIQUE D'IMPÔTS 2019

INSCRIPTION en personne

Du 2 mars au 30 avril 2020

Du lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h à 16h

Vendredi de 9h à 11h30

Aucune inscription avant ou après cette date

Requis à l'inscription :

- · Papiers d'impôt pour l'année 2019 : Relevés 1 et T4
- · Relevé 31 si vous êtes locataire
- relevé 19 (crédit anticipé) si vous en avez reçu un
- Avis de cotisation du fédéral et du provincial de l'année précédente
- Paiement de 10,00 \$ à l'inscription



Critères d'admissibilité :

- ◆ Avoir un revenu modeste et une situation fiscale simple
- ◆ Être résident de Warwick, Sainte-Élizabeth-de-Warwick, Kingsey Falls, Tingwick ou Saint-Rémi-de-Tingwick

214, rue Saint-Louis, Warwick

infos: 819 358-6252

ÉCHO INFORMATION



ANDRÉ GAZAILLE

Par la grâce de Dieu et l'Autorité du Siège Apostolique évêque de Nicolet

Décret de l'Évêque de Nicolet sur la confidentialité et la protection des registres paroissiaux

ATTENDU QUE les registres paroissiaux, qui contiennent les actes attestant des baptêmes, mariages, funérailles et sépultures célébrés dans les paroisses, sont des documents religieux à caractère privé;

ATTENDU QUE ces registres, comme tous les biens paroissiaux, sont la propriété exclusive des fabriques des paroisses et que leur gestion est soumise à la fois au droit canonique et au droit civil ;

ATTENDU QUE les fabriques sont soumises aux articles 35 à 40 du Code civil du Québec et qu'une infraction à ces dispositions pourrait donner lieu à des poursuites judiciaires ;

ATTENDU QUE les fabriques sont des organisations religieuses ;

ATTENDU QUE les registres paroissiaux contiennent des renseignements personnels que les responsables des paroisses ont le devoir de protéger, de ne pas communiquer à des tiers sans le consentement des personnes concernées ou l'autorisation de la Loi et d'utiliser uniquement pour des fins prévues lors de la cueillette de ces renseignements (Code civil du Québec, art. 35 et 37 et Code de droit canonique, canon 220);

ATTENDU QU'EN plus de l'obligation légale de protéger le caractère confidentiel des registres paroissiaux, nous avons aussi la responsabilité canonique de donner des règles pour leur conservation, spécialement les plus anciens, vu qu'ils ont une valeur historique inestimable pour l'Église catholique d'ici et constituent un riche patrimoine témoignant de sa vie (Code de droit canonique, canon 535);

EN CONSÉQUENCE, PAR LES PRÉSENTES, NOUS ÉVÊQUE DE NICOLET, DÉCRÉTONS CE QUI SUIT :

En plus du ou des prêtres canoniquement nommés dans la paroisse, seules les personnes désignées à cette fin par écrit par l'autorité ecclésiastique compétente ont accès aux registres paroissiaux pour les besoins de leurs fonctions.

Aucune autre personne n'est autorisée à consulter directement les registres paroissiaux, même pour des recherches historiques ou généalogiques.

Les certificats ou extraits de registres paroissiaux peuvent être remis uniquement, sur paiement des frais exigibles :

- À partir du registre des baptêmes : au baptisé, au père et à la mère d'un baptisé mineur ou au titulaire de l'autorité parentale, au tuteur ou au curateur du baptisé, et aux descendants d'un baptisé défunt s'il est décédé depuis au moins trente ans ;
- À partir du registre des mariages : aux époux ;
- À partir des autres registres ou dans des cas particuliers : on veillera à obtenir l'autorisation de la chancellerie.

Aucune information sur le contenu des registres paroissiaux ne peut être donnée par téléphone ou tout autre moyen similaire à moins d'y être auparavant autorisé par la chancellerie.

Aucune reproduction des registres paroissiaux par quelque procédé que ce soit ne peut être faite. Seule la Direction de l'état civil peut obtenir la reproduction d'un acte dans la mesure où elle en fait la demande par écrit.

Le présent décret abroge celui promulgué par notre prédécesseur Mgr Raymond St-Gelais le 15 octobre 2003.

Donné à l'Évêché de Nicolet le 8 septembre 2015.

évêque de Nicolet

Par mandement de Mgr l'évêque

Levine Herry p. L.

ÉCHO PUBLICITÉ

3^e ÉDITION RELAIS POUR LA VIE de la MRC d'Arthabaska



Parc Marie-Victorin à Kingsey Falls 6 et 7 juin 2020 à partir de 19 h

Pour information contactez Éric Julien 1-877-222-1665 poste 26508 ou par courriel à ejulien@quebec.cancer.ca















HOMME À TOUT FAIRE

POUR TOUS TYPES DE TRAVAUX INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS



Spécialités:

* Portes et fenêtres

- * Joints et peinture
- * Céramique
- * Abattage d'arbres

RÉNOVATIONS PIERRE BARIL

LICENCE RBQ: 5658-2208-01 RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

rés: 819-358-9005 cell: 819-806-9015

PHARMACIE JEAN-FRANÇOIS LECLERC ET GUILLAUME LATULIPPE INC. 21, rue Comeau, Kingsey Falls 819 363-3000 Lundi et mardi: 9 h à 18 h Mercredi: 9 h à 20 h Jeudi et vendredi: 9 h à 18 h Samedi et dimanche: Fermé

ÉCHO PUBLICITÉ







Dre Karine Morin D.C. chiropraticienne

- •Troubles musculaires, articulaires et neurologiques
- •Soins pour toute la famille •Sur rendez-vous seulement

T: 819.363.2800

40, rue Comeau, Kingsey Falls, Qc JOA1B0



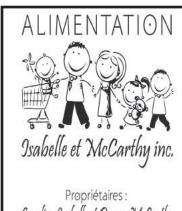








ÉCHO PUBLICITÉ



· LES MARCHÉS · **Iradition**

403 Boul Marie-Victorin Kingsey Falls, Qc JOA 1B0 Tél: 819 363-3271

Téléc.: 819 363-3279 Courriel:

tra08684kingseyfalls@sobeys.com

Caroline Isabelle et Danny McCarthy













9 Des Violettes Kingsey Falls, J0A 1B0

TÉL. (819) 363-2535

MESSAGERIE prousalva57@hotmail.com



Souper Spaghetti du Carnaval



Plus de \$1,000 en prix!

22 février 2020, 18 h (tout de suite après le feu d'artifice) Salle municipale, 7 rue Tardif

Repas complet avec salade césar, dessert, thé, café

1 coupe de vin sera offerte à chaque adulte (18 ans+) 1 jus ou boisson gazeuse pour les 18 ans et moins

Coût: <u>0 - 4 ans : gratuit</u> <u>5 à 9 ans : 7,50 \$/personne</u>

10 ans et +: 15 \$/personne

Les billets sont en vente au bureau des Loisirs situé à l'hôtel de ville Date limite pour vous procurer des billets, 14 février 2020

Pour information : Martine Côté

Coordonnatrice des loisirs

819-363-3833

loisirs@kingseyfalls.ca

